



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

24^e séance du mardi 25 juin 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition du Comité de soutien du Milan (M^{me} Corbaz et crts) (17'537 sign.) : « *Sauvons le restaurant Le Milan.* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-cinq juin deux mil dix-neuf.

Le président :



Le secrétaire :